



Déclaration de la FSU-Loiret au CTSD du 2 février 2015

Les événements tragiques de ce début d'année ont placé l'École en première ligne : elle a été jugée insuffisante dans son rôle de transmission des valeurs républicaines. Dans le même temps, « la refondation » de l'École publique se met en place d'étrange manière : la préparation de la rentrée 2015, dans les établissements du second degré, se fait sans circulaire de cadrage sur le décret d'août 2014, sans décret sur les indemnités... Les personnels administratifs qui œuvrent à la répartition des moyens ont donc travaillé dans des conditions difficiles et nous saluons leurs efforts.

Dans le Loiret, les effectifs continuent d'augmenter en collèges comme en lycées. Si on considère les chiffres de prévision à prévision, les 57 collèges de notre département accueilleront 289 élèves en plus. Même si l'on s'en tient à l'écart entre le constat et la prévision, il s'agit de 221 élèves en plus attendus en 2015. Le choix a été fait de maintenir les seuils le plus possible et d'ouvrir 13 divisions générales, 2 ULIS pour ne fermer qu'une division en SEGPA. Néanmoins, comme l'enveloppe globale des moyens est insuffisante, ce choix s'accompagne de restrictions qui concernent les dotations horaires obligatoires pour chaque niveau. Ceci explique sans doute que certains collèges, classés comme défavorisés, soient mal pourvus. Outre les seuils qui leur sont appliqués, beaucoup trop élevés pour travailler dans des conditions sereines (26 en sixième et 28 dans les autres niveaux), des collèges se voient insuffisamment dotés. Ainsi, André Chêne, à Fleury -Les- Aubrais, ne reçoit que 18,5 heures pour 41 élèves en plus, a un E/D de 27,8 en cinquième, qui ne prend pas en compte l'inclusion des élèves de la classe d'accueil ; Pelletier, à Orléans, perd 13 heures pour 2 élèves en plus ; Pablo Picasso, à Châlette, ne reçoit que 19 heures pour 32 élèves en plus ; ce même collège a un E/D de 27,8 élèves en troisième, moyenne qui ne tient pas compte des élèves inclus de l'ULIS. Et que dire des collèges dont les effectifs baissent, comme Bellegarde qui perd 37,5 heures et 20 élèves ou Beaune la Rolande dont la diminution prévue des effectifs de 12 élèves s'accompagne de la perte de 23 heures en 2015 ? Quant à Montesquieu classé en REP, on ne comprend pas comment 21 élèves en plus l'amènent à recevoir 9 heures en moins.

Globalement, sans prendre en compte les IMP, le H/E départemental est de 1,268, quasi égal à celui de l'an passé dont nous dénonçons déjà la faiblesse. S'ajoute à cela l'indemnitaire abondé par un pourcentage des HSA, en conséquence moins nombreuses. Or on sait que c'est une variable d'ajustement des TRMD. Si des heures supplémentaires viennent à manquer, il est dommage qu'elles ne soient pas compensées à proportion par des heures-postes ; il va donc être compliqué de bâtir des structures avec moins de moyens horaires : plus d'accompagnement éducatif sauf en REP et REP+, pas d'heures données pour faire la DP3 : comment motiver des équipes à faire toujours plus avec moins ? Par ailleurs, les calculs ne sont pas les mêmes si l'on ajoute les IMP : on arrive à un H/E de 1,279%, mais il ne s'agit ni plus ni moins que d'un miroir aux alouettes par lequel on veut nous faire croire que des moyens supplémentaires sont donnés, alors que ce sont des indemnités et non des heures.

La réforme de l'éducation prioritaire n'est pas non plus satisfaisante. Après avoir annoncé une prise en compte des difficultés de l'enseignement en éducation prioritaire par la mise en place d'une pondération de 1,1 sur le service des enseignants, le gouvernement vient de supprimer les postes de

professeurs référents dans les établissements scolaires dits « REP+ ». Cette décision, prise sans concertation, est inadmissible, d'autant plus que rien n'est proposé à la place. Elle porte un coup d'arrêt à l'espoir suscité par les annonces du gouvernement qui annonçait une réforme « ambitieuse ». Ainsi, le collège Malraux de Saint-Jean-de-la-Ruelle perd deux P.E et expérimenterait un nouveau dispositif qui inclurait des sixièmes SEGPA dans des sixièmes lambda : quel intérêt pour les élèves ? Quel devenir pour les personnels ? ...En outre, la FSU déplore que la carte de l'éducation prioritaire soit limitée, que certains établissements n'aient pas pu y entrer et que certaines écoles en soient sorties, alors que les chiffres montraient que le nombre d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées y était impressionnant. De plus, les moyens donnés à l'éducation prioritaire le sont par redéploiement et donc impactent globalement les dotations des autres collèges.

Alors qu'une circulaire est finalement annoncée pour les SEGPA-EREA, la FSU revendique le maintien de structures à 4 divisions incluant la présence d'une directrice ou directeur de SEGPA à temps plein, titulaire du DDEEAS afin d'offrir un réel parcours de réussite pour les élèves qui y sont scolarisés. La FSU réclame, parallèlement, des départs en formation spécialisée, qui doivent permettre de couvrir tous les besoins. De plus, si la dotation pour la rentrée 2015 dans

À l'heure où de la communication est faite sur l'importance de l'Éducation Nationale dans la lutte contre les obscurantismes, nous constatons que les faits ne coïncident pas avec les discours. Nous attendons que les moyens donnés pour cette rentrée soient à la hauteur des ambitions claironnées, que les effectifs par classes soient réalistes et permettent une prise en charge rigoureuse de nos élèves, que les moyens horaires ne soient pas une peau de chagrin, que les équipes pédagogiques ne soient plus soumises au chantage récurrent du nombre d'élèves baissé ou de celui des enseignements minimaux, afin que puissent se mettre en place une vraie réduction des inégalités sociales et une lutte active contre l'échec scolaire. C'est pourquoi la FSU appelle à la grève demain mardi 3 février : pour des moyens qui permettent de garantir un enseignement de qualité, pour réduire la taille des effectifs par classes, pour des salaires dégelés et augmentés, pour une véritable formation initiale et continue,

Nous souhaitons vivement que cette refondation se fasse sous le signe de l'écoute des personnels, donc que l'on entende leur lassitude à toujours œuvrer pour que les établissements fonctionnent avec toujours moins de moyens mis à leur disposition. En l'état, nous ne pouvons donc que nous opposer à cette dotation, nettement en-dessous de ce que nous souhaitons, à savoir que l'on donne à l'École plus d'heures-postes et que l'on cesse de dire qu'un élève a un coût. Il est l'avenir de notre nation et tout doit être fait pour que cet avenir soit construit de façon optimale : cela n'a pas de prix.